

7 Le stockage des déchets non dangereux

Admission

Seuls les refus de l'Eco Centre sont reçus sur l'installation de stockage des déchets non dangereux.

Stockage

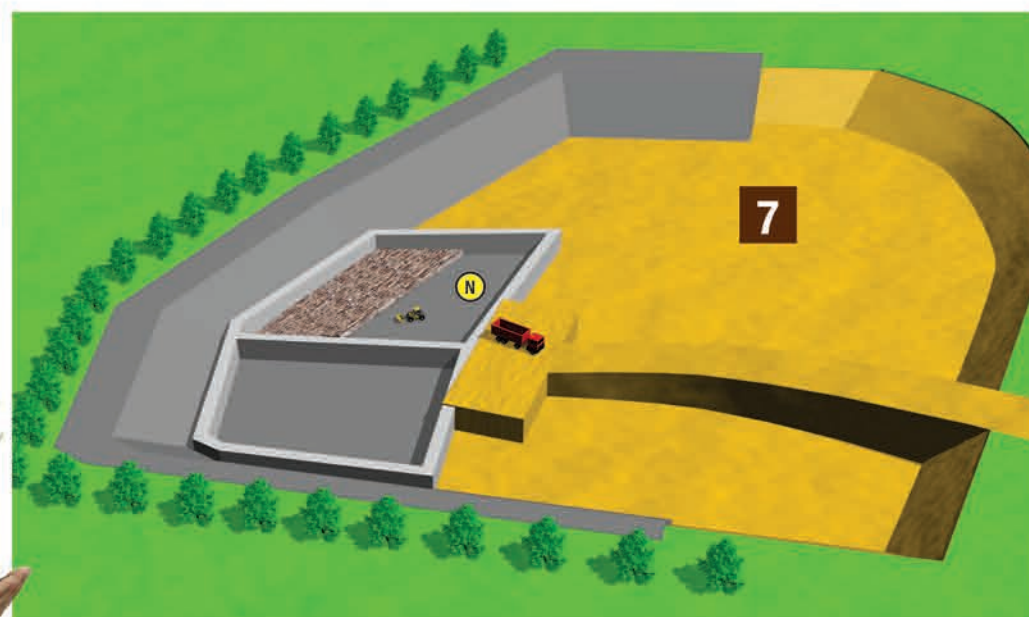
Les refus légers des 2 trommels **B** et **E** sont mis en balles **M** avant d'être déposés dans le casier de l'installation de stockage des déchets non dangereux **N**. Cela permet d'optimiser les volumes de stockage et d'éviter les envois. Les refus lourds obtenus après plusieurs phases de tri servent au recouvrement des balles.

Gestion des effluents liquides

Les lixiviats sont les jus récupérés en fond de casier, ils proviennent du ruissellement des eaux de pluies sur les déchets. Ils subissent un traitement, notamment au charbon actif, avant analyse puis rejet. Les eaux pluviales sont également contrôlées avant leur rejet en milieu naturel.

Gestion des effluents gazeux

Une fois le casier de stockage recouvert, les gaz issus de la dégradation des déchets (*appelés aussi biogaz*) sont piégés dans le massif de déchets. Ils sont captés et traités.



L'Eco Centre est doté d'un parcours pédagogique dédié aux scolaires, aux associations, aux professionnels et aux habitants des Communautés de Communes de Pornic et de Sud Estuaire.



• SAINTE-ANNE •



“L'Éco Centre”, un bel exemple de coopération communautaire.

L'“Éco Centre” est l'œuvre d'une coopération efficace entre la Communauté de Communes de Pornic et la Communauté de Communes Sud Estuaire afin de traiter, dans le respect des contraintes écologiques et du développement durable, les déchets des habitants de nos 15 communes. C'est un acte politique réfléchi qui a permis cette réalisation car il a fallu relever bien des défis pour que ce projet ambitieux aboutisse.

Il était déraisonnable que nos déchets soient transportés sur des kilomètres avant d'être traités et il était essentiel qu'une solution de proximité soit trouvée.

Le choix novateur du système de tri-compostage permet à une partie de nos déchets d'être valorisée par un retour à la terre, ce qui fait que la matière organique, facteur essentiel de la fertilité des sols, amende des terrains qui malheureusement s'appauvrissent.

Cette technique permet également de diminuer de près de moitié la quantité des déchets ultimes à stocker, ce qui présente une économie intéressante.

L'“Éco Centre” a été conçu de façon à limiter l'impact de son activité sur l'environnement avec une intégration harmonieuse dans le paysage, un programme de replantations d'essences locales, le traitement de l'air, la surveillance de la qualité de l'eau, le recyclage des eaux pluviales et des eaux de process et la production d'électricité grâce à la centrale photovoltaïque de la toiture.

Nous faisons de l'“Éco Centre” un outil pédagogique, puisqu'il sensibilise l'ensemble de la population à la gestion rationnelle des déchets et permet aux élèves de s'initier au tri sélectif indispensable à la sauvegarde de notre environnement. Ce parcours pédagogique est conçu pour apporter un éclairage sur des modes de consommation plus sobres et plus rigoureux, sur la dangerosité de certains produits résiduels, sur le recyclage de certains emballages, sur la préservation de la biodiversité, sur la mise en valeur des écosystèmes et sur l'utilisation agricole de la précieuse matière organique.

Avec cet équipement à la pointe de la nouveauté, nous montrons, en tant qu'élus de votre secteur, par des actes et non pas seulement par des déclarations d'intentions, que le respect de notre environnement est notre souci primordial. Nous voulons ainsi avoir une influence sur le changement des comportements de tous. C'est le défi principal que nous voulons relever avec vous.

Nous insistons sur le fait que le respect de l'environnement passe par nos changements comportementaux. La dimension culturelle de l'écologie est à ce prix.

Yannick HAURY

Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Philippe BOENNEC

Président de la Communauté de Communes de Pornic



2 rue du Dr Ange Guépin
44215 PORNIC cedex
02 51 74 07 16



6 bd Dumesnildot
44560 PAIMBOEUF
02 40 27 70 12



Le fonctionnement de L'ECO CENTRE

L'ECO CENTRE mis en place sur nos Communautés de Communes est une unité de valorisation organique qui permet de transformer une part de vos déchets ménagers en compost.

1 Admission des déchets

Les déchets sont identifiés, pesés et contrôlés à l'entrée.

2 Salle de contrôle

3 La préfermentation

Les déchets sont déposés dans un tube de 48 m de long appelé Bio Réacteur Stabilisateur (BRS). Ils passent 3 à 4 jours dans ce long tube en rotation; mélangés et humidifiés dans un milieu fermé, ils commencent une première dégradation naturelle. Les déchets indésirables, c'est à dire non compostables (*plastique, verre, acier...*) sont progressivement retirés par une série d'opérations de tri mécanique dans un bâtiment fermé et ventilé (*encadré marron - tri primaire*).

4 La fermentation

Le futur compost est placé dans des tunnels de fermentation pendant 3 à 4 semaines dans un bâtiment fermé et ventilé. La transformation des déchets en compost est accélérée par un ajout automatisé d'air et d'eau. Les tas de composts sont retournés régulièrement pour assurer une dégradation homogène. La température des déchets monte naturellement à 60°C ce qui détruit toutes les bactéries et germes. Ils sont de nouveau triés pour retirer les indésirables restants (*encadré marron - affinage*).

5 La maturation

Le compost est transporté en zone de maturation où il séjourne 8 semaines en bâtiment fermé. Il est mélangé avec du compost de déchets verts, après s'être assuré de la conformité des 2 produits. Les tas de compost sont retournés toutes les semaines.

6 Stockage du compost

Le produit fini conforme à la norme NFU 44-051 est stocké en extérieur avant d'être utilisé par les agriculteurs et les professionnels pour fertiliser les sols.

7 Traitement des odeurs

L'air qui circule dans le bâtiment est aspiré vers un dépoussiéreur, il passe ensuite dans des tours de lavage puis dans 2 biofiltres couverts. Ces derniers sont composés de substrats d'écorces qui permettent le développement des bactéries qui vont éliminer les polluants et les odeurs contenus dans le flux d'air. L'air propre est dirigé vers une cheminée de dispersion de 20 m de haut. 110 000 m³ d'air est traité par heure, soit l'équivalent de la taille d'un cube de 48 mètres de côté.

Tri primaire

Les déchets préparés en tube de préfermentation **A** sont acheminés vers la zone de tri primaire constituée de 2 équipements de tri ayant pour objectif d'extraire la fraction organique. Les déchets subissent un tri granulométrique au sein d'un trommel à la maille de 50mm **B** puis un tri balistique sur une table à rebonds **C**. Le produit organique obtenu à l'issue de ces 2 phases de tri **D** est envoyé vers la zone de fermentation **4**. Les refus sont déferrailés **L** et mis en balles **M**.

Affinage des déchets ménagers

La matière organique dégradée en tunnels passe sur la chaîne d'affinage **I** et subit un tri granulométrique fin **E** à la maille de 6/10mm, suivi d'un tri densimétrique **F**. A l'issue de cette ultime phase de tri mécanique, un compost NFU 44-051 est obtenu et envoyé en maturation **G**. Les refus sont déferrailés **L** et mis en balles **M**.

Affinage des déchets verts

Les déchets verts fermentés en silos **H** pendant 4 semaines sont dirigés vers la zone de tri-affinage de l'usine **I**. Ils sont criblés à la maille de 20mm dans le trommel d'affinage **J**, doté de 2 mailles de criblage (6/10mm pour les ordures ménagères résiduelles et 20mm pour les déchets verts). Le produit inférieur à 20mm rejoint la zone de maturation **K**, alors que les refus sont repassés dans le processus de fermentation des déchets verts.